ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

DELEGATION REGIONALE ACADEMIQUE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION
D.R.A.I.O

Réf. : 2026-SAIO-2
Affaire suivie par :
Cyrielle ANTETOMASO

☎ : 01.30.83.45.82
☎ : 01.30.83.44.86
Mél : ce.draio@ac-versailles.fr

DRAIO
Délégation régionale académique d'Information et d'Orientation
☎ : 01.30.83.44.91

Diffusion :
Pour attribution : **A** Pour Information : **I**

I	Rectorat		INSPE
I	DSDEN		Universités et IUT
	78		Gds. Etabs. Sup
	91		CANOPE
	92		CIEP
	95	I	CIO
	Circonscriptions		CNED
	78		CREPS
	91		CROUS
	92		DDCS
	95		78
A	Lycées		91
	78		92
	91		95
	92	I	DRONISEP
	95		INS HEA
A	Collèges		INJEP
	78		SIEC
	91		Unités pénitentiaires
	92		UNSS
	95		Associations de parents d'élèves académiques
	Écoles		
	78		78
	91		91
	92		92
	95		95
	Écoles privées		
A	Collèges privés		
A	Lycées privés		
	MELH		
	LYCEE MILITAIRE		
A	EREA		
	ERPD		

Nature du document :
☐Nouveau
☒Modifié

Le présent document comporte :
Circulaire 3 p.
Annexe 9 p.
Total 12 p.

Versailles, le 26 janvier 2026

Monsieur le Recteur de l'académie de Versailles, Étienne Champion,

à

Mesdames et messieurs les principaux de collège publics et privés sous contrat

Mesdames et messieurs les proviseurs de lycées publics et privés sous contrat

Mesdames et messieurs les directeurs de centre d'information et d'orientation

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'Education nationale chargés de l'enseignement général ou technique, de l'information et de l'orientation.

s/c de Mesdames et messieurs les inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'Education nationale

Objet *: **PassPRO / PassCCD / PassSTL : dispositif d'accompagnement à l'orientation***

Référence(s) :

- Réforme des lycées professionnels, 2023

DATES PRINCIPALES DU CALENDRIER PassPRO/PassCCD/PassSTL 2025-2026	
OUVERTURE DE L'APPLICATION	Lundi 26 janvier 2026
DEBUT DES ENTRETIENS	Lundi 2 février 2026
FIN DES INSCRIPTIONS AUX ENTRETIENS	**Vendredi 17 avril 2026**
FIN DES ENTRETIENS	Mercredi 13 mai 2026
COMMISSION PassPRO/PassCCD/PassSTL	Mercredi 27 mai 2026

Dès la classe de 5è, l'élève doit pouvoir construire son parcours Avenir et commencer à acquérir certaines compétences à s'orienter. En classe de 3è, PassPRO et PassTECHNO permettent d'affiner et de conforter le projet de l'élève au travers d'un entretien d'informations et de motivation. Il s'agit également de répondre aux interrogations des élèves, d'aller au-delà des représentations et de favoriser ses ambitions, notamment celles des filles pour certaines filières. Cet entretien peut générer un bonus, valorisant l'engagement et la cohérence du projet de l'élève avec la formation visée.

PassPro : Dispositif d'accompagnement vers la voie professionnelle

Pour rappel, en 2025, le CAP Ebéniste est sorti du dispositif, ainsi que les 2ndes professionnelles Métiers de Hôtellerie-Restauration.

En 2026 :

Le CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance sort également de PassPro.

La 2nde professionnelle Optique-Photonique intègre le dispositif selon les mêmes conditions que les autres formations (entretiens individuels + bonification).

En complément du dispositif PassPRO, différentes modalités d'informations des familles et des élèves peuvent être envisagées, tels que les mini-stages, la promotion des JPO et des entretiens collectifs. Celles-ci doivent permettre de mieux partager l'information sur les métiers, les formations et les territoires qui recrutent, notamment dans les domaines de l'industrie.

PassSTL et PassCCD : Dispositifs d'accompagnement vers la voie technologique

Après une session expérimentale de deux ans, la filière STL intègre définitivement le Pass pour l'option Biotechnologies. En 2026, il est étendu à l'option Sciences et laboratoire pour cinq établissements :

- La Vallée de Chevreuse à Gif/Yvette
- Maurice Eliot à Epinay sous Sénart
- Léonard de Vinci à Saint-Michel sur Orge
- Paul Langevin à Suresnes
- Galilée à Gennevilliers

Par ailleurs, le PassCCD reste inchangé et répond, pour le domaine de la culture et de la création, aux mêmes objectifs que les dispositifs PassPRO et PassSTL.

- **Procédures et modalités**

Pour les 3 dispositifs, en amont de l'entretien, l'élève complète un « guide d'entretien » avec l'aide d'un « professeur référent » dans son collège d'origine. Ce guide sert de fil conducteur amenant l'élève à réfléchir sur ses envies et ses réalisations, tout en permettant à l'établissement d'accueil d'évaluer sa motivation.

Le guide d'entretien, **ainsi que la fiche de liaison** seront disponibles **au format PDF modifiable, et vous seront proposés dans le livret technique en annexe.**

Les dispositifs PassPRO, PassSTL et PassCCD donneront lieu à un avis final et à un bref compte rendu, visant à conseiller l'élève sur son projet dans un objectif d'aide et d'accompagnement.

Pour les élèves repérés comme particulièrement motivés, cet avis se traduira par un bonus d'affectation valable pour tout établissement demandé et quel que soit le rang du vœu sollicité.

Le livret technique joint en annexe précise les modalités pratiques de la procédure.

L'application PassPRO-PassCCD-PassSTL, disponible via ARENA, sera ouverte **à partir du lundi 26 janvier 2026** et les entretiens pourront débuter dès le **lundi 2 février 2026**.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Pour le recteur et par autorisation
La cheffe des services académiques
d'information et d'orientation

Signé : Rafaèle LARTIGOU

LIVRET TECHNIQUE
PROCEDURES PassPRO-PassCCD-PassSTL

LE PUBLIC

- La procédure PassPRO est accessible aux élèves de 3e générale, prépa-métiers, SEGPA, UPE2A collège, dispositif ULIS, en module de la MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire), les élèves se portant candidats à un retour en formation initiale (RFI), ainsi que les élèves en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.

Les élèves scolarisés en seconde générale et technologique qui ont vocation à poursuivre leur scolarité en classe de première professionnelle ne sont pas concernés par cette procédure et sont invités à formuler des vœux dans AFFELNET-LYCEE dans le cadre d'une demande de passerelle.

Les candidatures des élèves de seconde professionnelle, première professionnelle, 1ère année de CAP et de seconde générale et technologique ne seront pas admises. Si une situation nécessite un regard particulier, il convient de prendre contact avec les IEN-IO du département.

Les demandes des élèves scolarisés en UPE2A Lycée (*UPROPP ; UPROPS ; UPE2AP ; UPE2AS ; UPELGT)* passent par le formulaire d'inscription des élèves hors académie (https://extranet.ac-versailles.fr/preinscription-passpro/). Elles sont ensuite validées par le SAIO.

- La procédure PassCCD est accessible aux élèves de 3e intéressés par l'enseignement optionnel 6 heures création et culture design. Les élèves en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant sont également concernés.

Les élèves scolarisés en seconde générale et technologique n'ayant pas suivi l'enseignement optionnel 6 heures création et culture design qui souhaiteraient effectuer un maintien en 2GT pour s'inscrire à la procédure PassCCD ne seront pas admis.

Cette formation à capacité contrainte ne relève pas d'une procédure de dérogation liée à l'assouplissement de la carte scolaire.

- La procédure PassSTL est accessible aux élèves de 3e intéressés par l'enseignement optionnel biotechnologies. Les élèves en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant sont également concernés.

Nouveauté 2026 : le PassSTL est étendu à l'enseignement optionnel sciences et laboratoire. Les élèves auront à présent le choix entre l'un des deux enseignements optionnels afin de pouvoir faire un choix plus éclairé pour l'option de 1ère STL.

Les candidatures des élèves de seconde professionnelle, première professionnelle, 1re année de CAP et de seconde générale et technologique ne seront pas admises. Si une situation nécessite un regard particulier, il convient de prendre contact avec les IEN-IO du département.

Nouveauté 2026 : la procédure PassSTL, qui se déroulait sur deux années, avec un bonus pédagogique à l'issue de la 2ème année, est réduite à un an, au même titre que PassPRO et PassCCD. Après étude, il s'avère que même sans le bonus pédagogique attribué, chaque élève ayant formulé le vœu de 1ère STL aurait été affecté.

Les élèves scolarisés dans un établissement privé sous contrat d'association :

Les collèges et les lycées privés sous contrat de l'académie de Versailles ont un accès direct à l'application PassPRO-PassSTL-PassCCD (conf. Lien page 11).

Les élèves scolarisés dans un établissement privé agricole :

Les établissements relevant de l'enseignement agricole privé ne disposent pas d'accès à l'application PassPRO. En cas de demande d'inscription, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec le SAIO, à l'adresse suivante : ce.draio@ac-versailles.fr

Les élèves scolarisés dans d'autres académies :

Pour solliciter un entretien dans une formation interacadémique ou dans une formation académique en vue d'un emménagement, merci de passer par ce lien : https://extranet.ac-versailles.fr/preinscription-passpro/

LES ENTRETIENS

- L'élève peut être inscrit pour toutes les formations proposées, sans aucune restriction de domaines, ni de type de formation.

- L'avis du chef d'établissement d'origine est requis, pour chaque formation demandée par l'élève. Il est pris en compte pour l'avis final.

- L'élève ne participe qu'à un seul entretien par domaine quel que soit le nombre de formations du domaine pour lesquelles il est inscrit.

- Le chef de l'établissement référent porte un avis pour chaque type de formation demandée par l'élève. Seul le compte rendu d'entretien saisi porte sur l'ensemble du domaine.

- Pour les candidatures qui font l'objet d'un examen préalable en commission médicale et/ou de retour en formation initiale, l'avis PassPRO-PassCCD-PassSTL est pris en compte pour arrêter l'avis final porté lors de ces commissions.

- Les entretiens d'information des procédures PassPRO-PassCCD-PassSTL se déroulent dans les établissements référents sur une période allant du :

Lundi 2 février 2026 au mercredi 13 mai 2026

Le guide d'entretien obligatoire est le seul support des entretiens d'informations. Tout élève se présentant sans guide d'entretien peut se voir refuser l'entretien.

Les évaluations scolaires en sont exclues de même que la prise en compte d'éléments relevant de critères comportementaux.
L'établissement référent n'est pas dans une démarche de recrutement.
Nota bene
Une aide pour l'élaboration du guide d'entretien est disponible sur le site académique :
www.ac-versailles.fr/passpro ; www.ac-versailles.fr/passccd ; www.ac-versailles.fr/passstl

LES ETABLISSEMENTS D'ORIGINE

Le professeur référent :
L'inscription et l'accompagnement de l'élève relèvent d'un membre de l'équipe éducative nommé « professeur référent » dans l'application et le guide d'entretien. Dans la mesure du possible, il accompagne l'élève dans l'élaboration du guide d'entretien en vue de la rencontre.
Il renseigne son courriel sur le formulaire d'inscription et veille à la réception de la convocation. Il s'assure également de la saisie d'un avis (favorable, assez favorable, réservé) accompagné d'un bref commentaire visant à apprécier l'implication et la motivation de l'élève pour la formation demandée.

- Une convocation par courriel parviendra également à l'établissement qui la transmettra à l'élève dès réception.

Si un élève renonce à participer à l'entretien, décocher dans le dossier électronique la formation ou l'enseignement visé.

- A l'issue de l'entretien, quand le dossier électronique PassPRO-PassCCD-PassSTL est publié, l'établissement d'origine l'édite et le transmet à l'élève et à ses représentants légaux, pour **le jeudi 22 mai 2025** au plus tard.

Les informations contenues dans ce dossier permettront à l'élève et à sa famille d'élargir, au besoin, leurs choix d'orientation

LES ETABLISSEMENTS REFERENTS

Les entretiens d'information des procédures PassPRO-PassCCD-PassSTL se déroulent dans les établissements référents sur une période allant du :

Lundi 2 février 2026 au mercredi 13 mai 2026

Seuls les élèves inscrits **avant le vendredi 17 avril 2026**, date limite d'inscription, pourront bénéficier d'un entretien. L'établissement référent doit saisir dans les meilleurs délais le compte rendu d'entretien et l'avis commenté du chef d'établissement. L'ensemble de ces informations seront transmises à l'élève et à sa famille.

Il publie, dans les meilleurs délais, et **au plus tard le mardi 19 mai 2026,** tous les dossiers des élèves inscrits dans l'application informatique.

- Les établissements référents de la procédure PassPRO :
 - Voir pages 8 et 9

- Les établissements référents pour la procédure PassCCD **:**
 - Lycée Le Corbusier, POISSY (78)
 - Lycée Georges Brassens, EVRY-COURCOURONNES (91)
 - Lycée Jean-Pierre Vernant, SEVRES (92)
 - Lycée Camille Claudel, VAUREAL (95)
 - Lycée Pierre Mendès France, VILLIERS-LE-BEL (95)

- Les établissements référents pour la procédure PassSTL :
 - Lycée Léonard de Vinci, SAINT GERMAIN EN LAYE (78)
 - Lycée Marie Curie, VERSAILLES (78)
 - Lycée Violet le duc, VILLIERS SAINT FREDERIC (78)
 - Lycée Maurice Eliot, EPINAY SOUS SENARD (91)
 - Lycée Parc des Loges, EVRY (91)
 - Lycée de la Vallée de Chevreuse, GIF SUR YVETTE (91)
 - Lycée Henri Poincaré, PALAISEAU (91)
 - Lycée Léonard de Vinci, SAINT-MICHEL-SUR-ORGE (91)
 - Lycée Simone Veil, BOULOGNE (92)
 - Lycée Mélinée et Missak Manouchian (ancien Jean Jaurès), CHATENAY (92)
 - Lycée Galilée, GENNEVILLIERS (92)
 - Lycée Paul Langevin, SURESNES (92)
 - Lycée Jean Monnet, FRANCONVILLE (95)
 - Lycée René Cassin, GONESSE (95) Nouveauté 2026

LES AVIS : LIENS AVEC LE SERVICE EN LIGNE AFFECTATION ET AFFELNET-LYCEE

A partir du **lundi 4 mai 2026 et jusqu'au mardi 26 mai 2026**, les familles pourront saisir les vœux directement sur le SERVICE EN LIGNE AFFECTATION.

A partir du **mercredi 27 mai 2026** les vœux basculent sur l'Application AFFELNET-Lycée, pour être traités.



Il est donc impératif que les vœux soient saisis **au plus tard le mardi 26 mai 2026** pour bénéficier d'un bonus de points dans AFFELNET-Lycée.

Cet avis final est traduit en bonus, soit un nombre de points supplémentaires, permettant ainsi une graduation des priorités d'affectation. **Le bonus vaut pour tout établissement demandé (peut être différent de l'établissement où l'entretien a été réalisé) et quel que soit le rang du vœu sollicité. Aussi, a l'issue de l'affectation, et en cas de place(s) vacante(s), un élève ayant reçu un avis « Réservé » mais ayant tout de même formulé le vœu dans le SLA, pourra être affecté.**



LA MATRICE DES AVIS

AVIS ETABLISSEMENT D'ORIGINE	*AVIS ETABLISSEMENT REFERENT*	*AVIS FINAL PROPOSE*
FAVORABLE	FAVORABLE	**TRES FAVORABLE**
ASSEZ FAVORABLE	FAVORABLE	**FAVORABLE**
ASSEZ FAVORABLE FAVORABLE RESERVE	ASSEZ FAVORABLE ASSEZ FAVORABLE FAVORABLE	**ASSEZ FAVORABLE**
RESERVE	ASSEZ FAVORABLE	**PEU FAVORABLE**
ASSEZ FAVORABLE FAVORABLE RESERVE	RESERVE RESERVE RESERVE	**RESERVE**

LE CALENDRIER

2026		
Lundi 26 janvier 2026		▪ Ouverture des inscriptions aux entretiens.
Lundi 2 février 2026	**Période des entretiens**	▪ Début des entretiens
Vendredi 17 avril 2026		▪ Date limite des inscriptions aux entretiens.
Mercredi 13 mai 2026		▪ Date limite des entretiens organisés dans les lycées référents.
Mardi 19 mai 2026		▪ Date limite de publication des dossiers par les établissements référents.
Jeudi 21 mai 2026		▪ Date limite de transmission aux élèves de leur dossier par les établissements d'origine.
Mardi 26 mai 2026		▪ Fin de saisie des vœux dans le SERVICE EN LIGNE AFFECTATION par les familles.
Mercredi 27 mai 2026		▪ Commission PassPRO et PassCCD-PassSTL (aucun dossier n'est à envoyer).

LES FORMATIONS PAR DOMAINE

Mode vêtement et maroquinerie	**2de PRO** Métiers de la Couture et de la Confection	Lycée A. Bolland, Poissy (78)
		Lycée J. Monnet, Juvisy-sur-Orge (91)
		Lycée G. Eiffel, Massy (91)
		Lycée L. Michel, Nanterre (92)
		Lycée F. Buisson, Ermont (95)
	2de PRO Métiers du Cuir 2nde Commune	Lycée J. Monnet, Juvisy-sur-Orge (91)
Communication et des industries graphiques	**2de PRO** Artisanat et Métiers d'Art opt. Com. Visuelle plurimédia	Lycée C. Garamont, Colombes (92)
	✣ **2de PRO** Métiers des industries graphiques et de la communication	Lycée C. Garamont, Colombes (92)
Métiers du spectacle	**CAP** Accessoiriste réalisateur	Lycée J. Verne, Sartrouville (78)
Optique-Photonique-Technologie de la lumière	**2de PRO** Optique-Photonique	Lycée International de Palaiseau Paris Saclay, Palaiseau (91)
Signalétique et décor	**CAP** Signalétique et décors graphiques	Lycée G. Sand, Domont (95)
		Lycée J. Perrin, Saint-Cyr l'Ecole (78)
Marchandisage visuel	**2de PRO** Artisanat et Métiers d'Art opt. Marchandisage visuel	Lycée J. Perrin, Saint-Cyr-l'Ecole (78)
		Lycée G. Eiffel, Massy (91)
		Lycée C. Claudel, Vauréal (95)
Tapisserie d'ameublement	**2de PRO** Artisanat et métiers d'art opt. Tapisserie D'ameublement	Lycée A. Bolland, Poissy (78)
Photographie	**2de PRO** Photographie	Lycée Etienne-Jules Marey, Boulogne (92)
Aéronautique	**CAP** Aéronautique opt. Avionique	Lycée A. Denis, Cerny (91)
	✣ **2de PRO** Métiers de l'Aéronautique 2de commune	
Conduite routière	**CAP** Conducteur Routier de Marchandises opt. Livraison de prox.	Lycée Château d'Epluches, Saint-Ouen-l'Aumône (95)
	CAP Conducteur agent d'accueil en autobus autocar	Lycée A. Denis, Cerny (91)
		Lycée Château d'Epluches, Saint-Ouen-l'Aumône (95)
	2de PRO Conducteur Routier Marchandises	Lycée A. Denis, Cerny (91)
		Lycée Château d'Epluches, Saint-Ouen-l'Aumône (95)

Informations sur les métiers conduite routière

Maintenance des véhicules	**CAP** Maintenance des véhicules opt. Motocycles	Lycée C. Chappe, Nanterre (92)
Hôtellerie-Restauration	**CAP** Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant **CAP** Cuisine	Lycée d'Hôtellerie et de tourisme, Guyancourt (78)
		Lycée C. Claudel, Mantes-la-Ville (78)
		Lycée L. Bascan, Rambouillet (78)
		Lycée Château des Coudraies, Etiolles (91)
		Lycée T. Monod, Antony (92)
		Lycée R. Auffray, Clichy (92)
		Lycée de l'Observatoire, Meudon (92)
		Lycée Santos-Dumont, Saint-Cloud (92)
		Lycée A. Escoffier, Éragny-sur-Oise (95)
		Lycée P. Nardal, Bezons (95)

***La seconde professionnelle Hôtellerie-Restauration est retirée du dispositif PassPRO.**

Alimentation	**CAP** Pâtissier	Lycée Château des Coudraies, Etiolles (91)
		Lycée A. Escoffier, Éragny-sur-Oise (95)
		Lycée R. Auffray, Clichy (92)
	✣ **2de PRO** Métiers de l'alimentation 2de commune : - Boulanger-Pâtissier	Lycée d'Hôtellerie et de tourisme, Guyancourt (78)
		Lycée Château des Coudraies, Étiolles (91)
		Lycée de l'Observatoire, Meudon (92)
		Lycée A. Escoffier, Éragny-sur-Oise (95)

✣ 2de professionnelle Famille de métiers

Prévention-Sécurité	**CAP** Agent de sécurité	Lycée L. De Vinci, Bagneux (92)
	CAP Agent de sécurité **2de PRO** Métiers de la sécurité	Lycée J. Verne, Sartrouville (78)
		Lycée L. Blériot, Trappes (78)
		Lycée P. Belmondo, Arpajon (91)
		Lycée Nadar, Draveil (91)
		Lycée Joliot-Curie, Nanterre (92)
		Lycée du Vexin, Chars (95)
		Lycée C. Baudelaire, Fosses (95)
		Lycée G. Eiffel, Ermont (95)

Informations sur les métiers de la sécurité

Création et Culture Design	**2de générale et technologique** Option Création et Culture Design	Lycée Le Corbusier, Poissy (78)
		Lycée G. Brassens, Evry-Courcouronnes (91)
		Lycée J.P. Vernant, Sèvres (92)
		Lycée C. Claudel, Vauréal (95)
		Lycée P. Mendès-France, Villiers-le-Bel (95)

Biotechnologies	**2de générale et technologique** Option Biotechnologies	Lycée L. De Vinci, Saint-Germain-En-Laye (78)
		Lycée M. Curie, Versailles (78)
		Lycée Violet Le Duc, Villiers Saint Frederic (78)
		Lycée Parc Des Loges, Evry (91)
		Lycée H. Poincaré, Palaiseau (91)
		Lycée Simone Veil, Boulogne (92)
		Lycée Mélinée Et Missak Manouchian (Ancien Jean Jaurès), Chatenay (92)
		Lycée Jean Monnet, Franconville (95)
		Lycée R. Cassin, Gonesse (95) Nouveauté 2026
Biotechnologies & Sciences et laboratoire	**2de générale et technologique** Option Biotechnologies et/ou Option Sciences et laboratoire Nouveauté 2026	Lycée M. Eliot, Epinay Sous Sénart (91) Lycée Vallée De Chevreuse, Gif Sur Yvette (91) Lycée L. De Vinci, Saint Michel Sur Orge (91) Lycée Galilée, Gennevilliers (92) Lycée P. Langevin, Suresnes (92)

Qu'est-ce que la série STL ?
12 questions sur la série STL
De la 3ème à la 2nde : le "PassSTL" pour découvrir les formations en biotechnologies
Pour les élèves : jeu en ligne pour découvrir la série STL : Biotechnologies

LES FORMATIONS OUVERTES AUX ELEVES NON DOMICILES DANS L'ACADEMIE DE VERSAILLES

Les procédures PassPRO-PassCCD-PassSTL sont réservées aux élèves domiciliés dans l'académie de Versailles. Toutefois, les formations ci-dessous (formations interacadémiques) sont accessibles aux élèves provenant d'autres académies.
Pour toutes demandes d'entretien dans une autre formation, elles devront s'accompagner d'un justificatif de domicile témoignant d'un emménagement pour la rentrée scolaire 2026-2027 dans l'académie de Versailles.

Le formulaire d'inscription ci-dessous rappelle la procédure à suivre pour un élève hors-académie :
https://extranet.ac-versailles.fr/preinscription-passpro/

{Formations à recrutement national}

Aéronautique	**CAP Aéronautique opt. Avionique**	**Lycée A. Denis, Cerny (91)**
	2de PRO Métiers de l'Aéronautique 2de commune	

{Formations ouvertes à l'académie de Créteil}

Prévention-Sécurité	**CAP Agent de sécurité**	**Lycée Nadar, Draveil (91)**

Alimentation	**2de PRO Métiers de l'alimentation 2de commune : - Boulanger-Pâtissier**	**Lycée d'Hôtellerie et de tourisme, Guyancourt (78)**
		Lycée Château des Coudraies, Étiolles (91)
		Lycée Les Côtes de Villebon, Meudon (92)
		Lycée A. Escoffier, Éragny-sur-Oise (95)

{Formations ouvertes à l'académie de Paris}

Alimentation	**2de PRO Métiers de l'alimentation 2de commune : - Boulanger-Pâtissier**	**Lycée d'Hôtellerie et de tourisme, Guyancourt (78)**
		Lycée Château des Coudraies, Étiolles (91)
		Lycée Les Côtes de Villebon, Meudon (92)
		Lycée A. Escoffier, Éragny-sur-Oise (95)

{Formations ouvertes à l'académie d'Orléans-Tours}

Hôtellerie-Restauration	**CAP Commercialisation et services en H-C-R**	**Lycée L. Bascan, Rambouillet (78)**
	CAP Cuisine	

2de professionnelle famille de métiers

LES INSCRIPTIONS

Accès à l'application :

- pour les établissements publics, inscription directe via le portail ARENA https://intranet.in.ac-versailles.fr
- pour les établissements privés : https://id.ac-versailles.fr
- pour les CFA et les établissements privés hors contrat de l'académie et les élèves candidats à un retour en formation initiale : formulaire accessible en ligne à partir du site académique *:*
 www.ac-versailles.fr/passpro ; www.ac-versailles.fr/passccd ; www.ac-versailles.fr/passstl



- pour les établissements hors académie : formulaire accessible en ligne à partir du site académique :
 www.ac-versailles.fr/passpro ; www.ac-versailles.fr/passccd ; www.ac-versailles.fr/passstl



LES ANNEXES

LE GUIDE D'ENTRETIEN

LA FICHE DE LIAISON INTERNE POUR LES ETABLISSEMENTS

LE FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION POUR LES ELEVES HORS ACADEMIE